Le GAR Enjeux et possibilités

19 janvier 2023

Objectifs de cette rencontre

Cette rencontre vise à permettre aux entreprises de mieux comprendre :

- Le dispositif du GAR
- Les modalités d’adhésion
- L’intérêt à le rejoindre

Programme

Définitions

- Connaissez-vous les acronymes du domaine ?

Pourquoi se raccrocher au GAR ?

- Avantages règlementaires
- Avantages opérationnels

Accostage technique

- Initialisation
- Conformité applicative
- Notice(s)
- Webservice Abonnements
- Authentification unique (SSO)
- Validation et déploiement

Définitions et avantages du GAR

AFINEF

Qu’est-ce que le GAR ?

- Les principes
- Les acteurs (fournisseurs de ressources/projets ENT) avec la DNE
- Le respect du RGPD

Historique

A partir de sept 2017

PHASE PILOTE

Premiers établissements du second degré qui se sont portés volontaires : 82 collèges et lycées de 9 académies et 10 projets ENT.

Début 2018-2019

PREMIER DÉPLOIEMENT

Déploiement du GAR dans les établissements du second degré dans de nouveaux territoires.

2018 2021

POURSUITE DU DÉPLOIEMENT

Progressivement, le déploiement du GAR s'accélère dans les collèges et lycées sur tout le territoire.

2022 2023

GÉNÉRALISATION

Généralisation du GAR dans les établissements disposant d'un ENT. Accélération du déploiement dans les écoles disposant ou non d'un ENT.

Déploiement du GAR

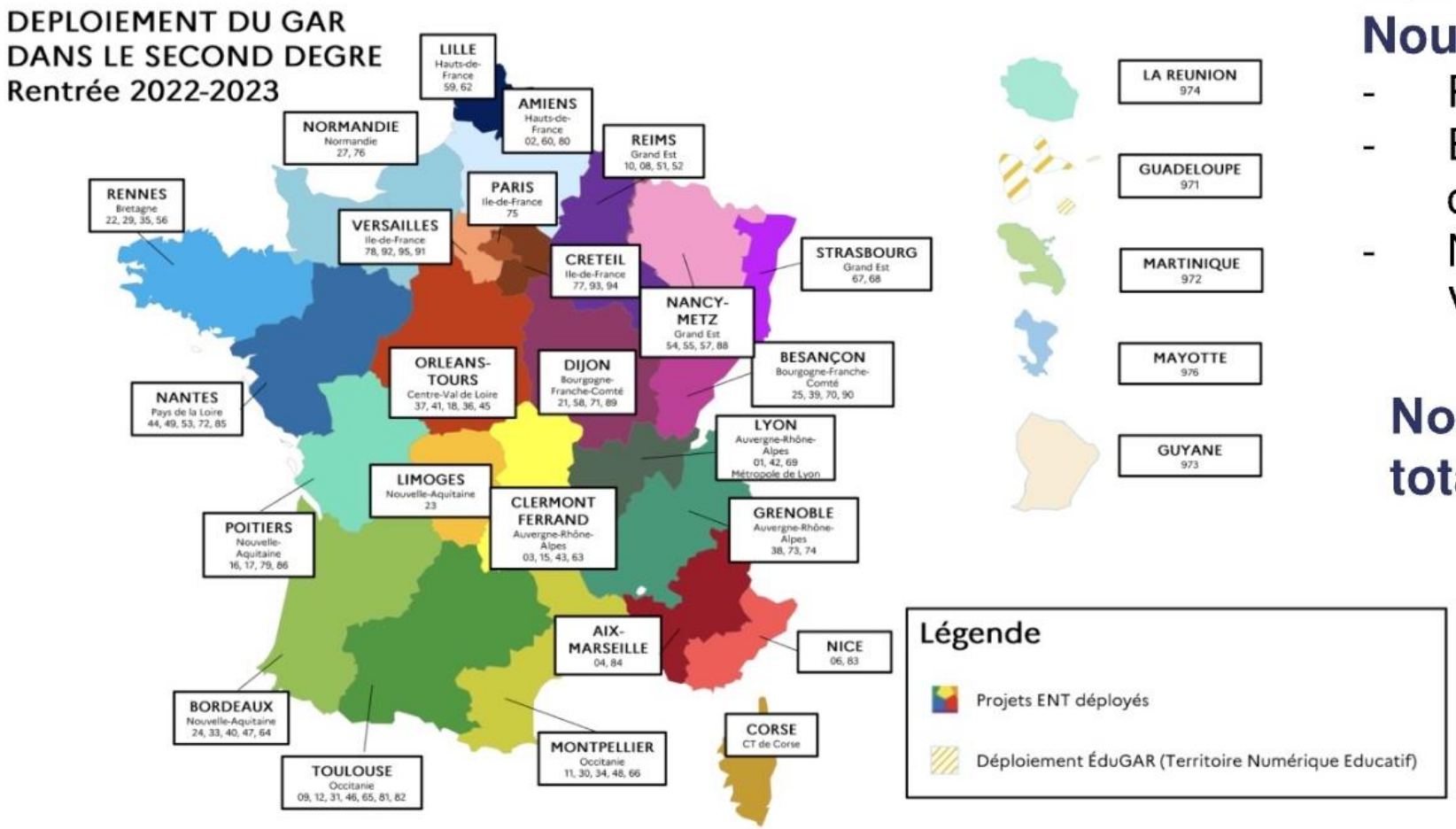

Nouveaux Projets ENT

- Projet ATRIUM (région Sud)
- Expérimentation ENT collèges du Val de Marne
- Nouveau projet collèges de la Vienne

Nombre d'établissements total : 9.000

dont 232 avec médiacentre ÉduGAR :

- Collèges des Bouches du Rhône
- Collèges/lycées de Guadeloupe

Déploiement du GAR

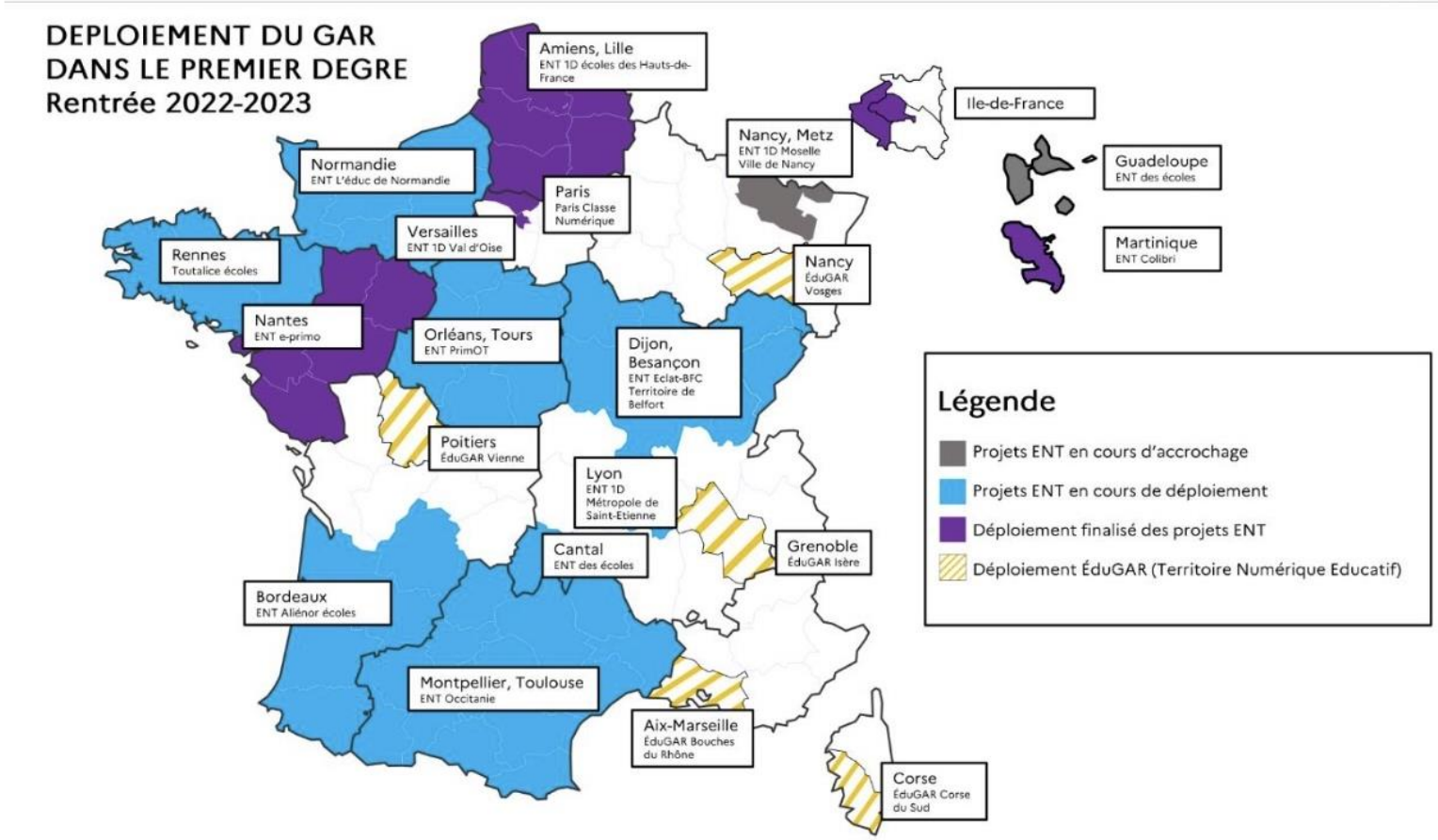

Rentrée 2022

Nouveaux projets ENT 1D

- Occitanie
- Moselle
- Guadeloupe
- Métropole de Saint-Etienne
- Ville de Nancy
- Métropole de Lyon

A suivre

- La Réunion

Nombre d'écoles total :

12.000 dont 2.000 avec médiacentre ÉduGAR (7.200 en janvier 2022)

Un accès unique

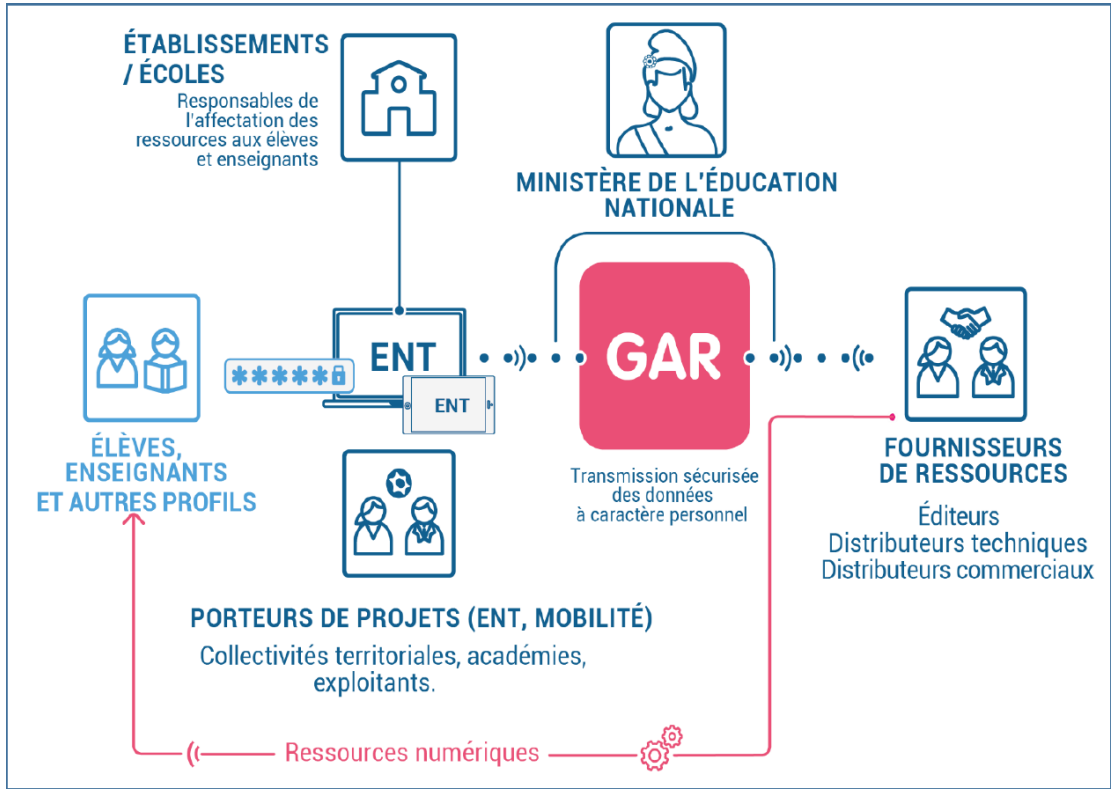

POUR LES UTILISATEURS

Les élèves et les enseignants accèdent à toutes leurs ressources numériques depuis leur Espace Numérique de Travail sans voir le GAR. En effet, celui-ci agit tel un filtre sécurisant invisible.

POUR L'ÉTABLISSEMENT

Le cadre de confiance pour la transmission des données à caractère personnel (DCP) est assuré par le Ministère pour toutes les ressources accédées via le GAR. Celui-ci simplifie donc la sécurisation des DCP, permettant alors de développer les usages numériques à l'école.

POUR LES PARTENAIRES DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

Industriels et start-ups du numérique pour l'éducation travaillent ensemble pour construire une seule interface permettant l'accès aux ressources dans un cadre de confiance. Le GAR devient ainsi l'unique interlocuteur pour l'ensemble du territoire simplifiant et garantissant l'accès aux ressources numériques pour l'école.

Source : https://gar.education.fr/

Les éditeurs accrochés

Nouveaux éditeurs en production en octobre/novembre :

- Plume
- LDE (PopLab)
- Robotel
- Le Bal (Ersilia)
- Orientoi
- Partenaire du savoir

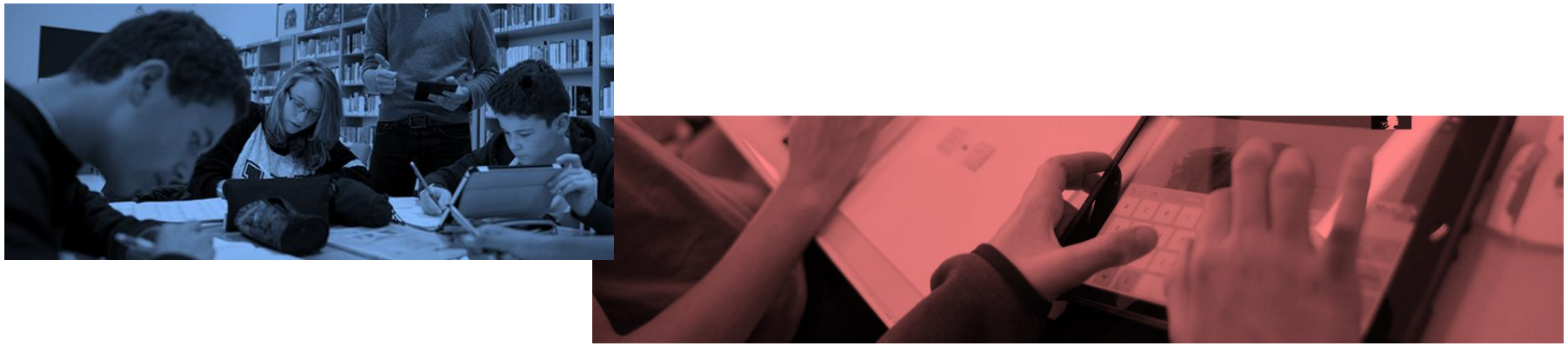

Accostage technique

AFINEF

Interactions entre les acteurs

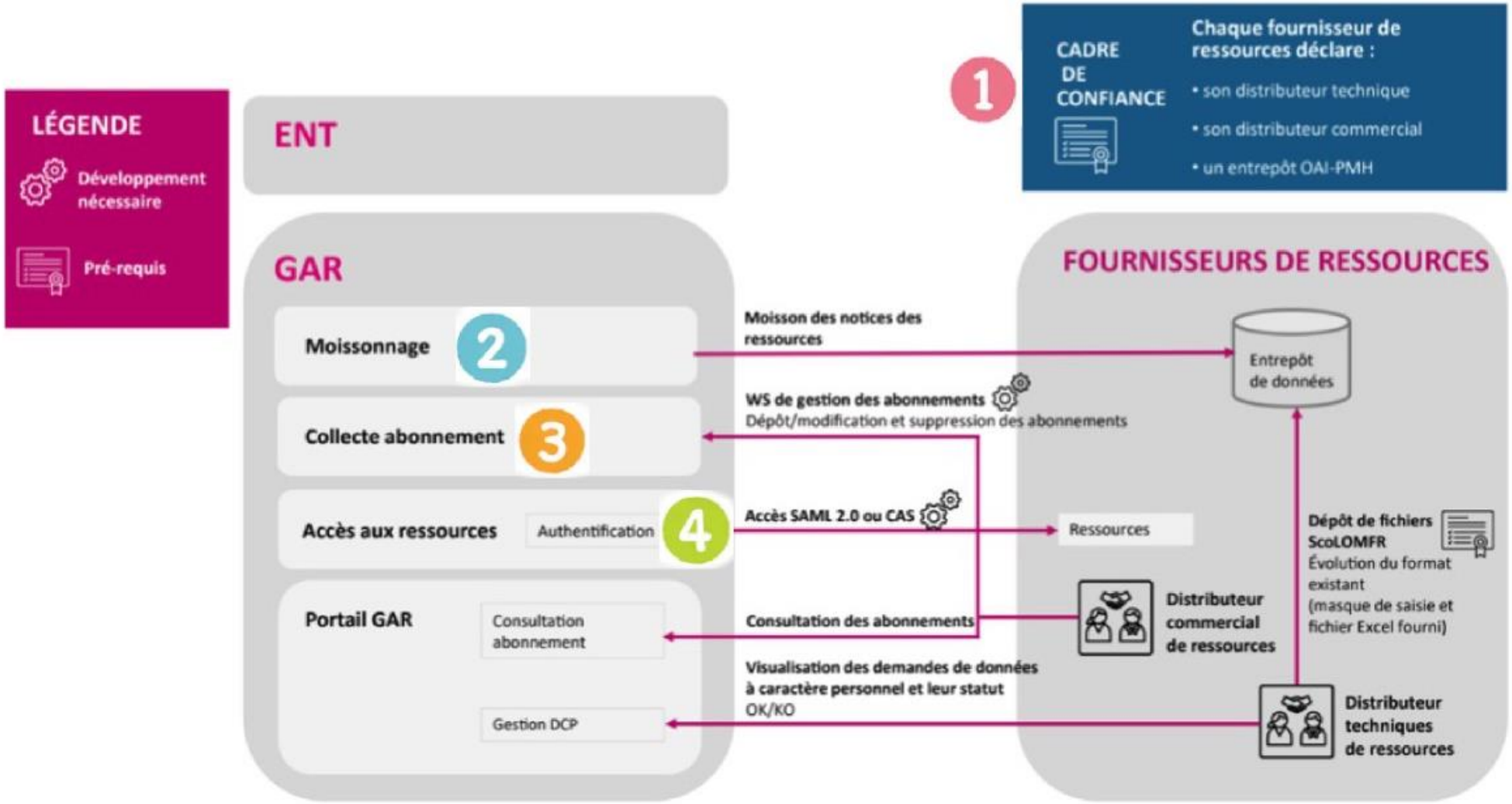

Schéma 3 - Principales interactions entre les différents acteurs et le service GAR

Source : https://gar.education.fr/

Initialisation

Gestionnaire d'accès aux ressources

Dossier administratif d'adhésion fournisseur de ressources

[Raison sociale]

- Remplissage dossier d'adhésion
- Échange avec le GAR
- Signature du contrat GAR
- Réception : compte Mantis, jeu de données, RTFS

Conformité applicative

- Audit et modification outil éditeur
- Formulaire de déclaration
- Choix des DCPs

Déclaration de conformité applicative

Confirmez-vous que les attributs GAR et toutes les données associées (par exemple les informations de peuplement de divisions et groupes) sont conservés pour une durée maximale de 12 mois et que leur purge est mise en œuvre, au plus tard le 15 août de chaque année, date de fin de l'année scolaire GAR : *

○ Non ○ Oui

3.2. Données produites par les utilisateurs et hébergées au sein de (des) la ressource(s)

3.2.1. Données d'usage

Quelles sont les données d'usage* générées et hébergées au sein de la (des) ressource(s) ? (*Données d'usage : Ensemble des traces d'usage enregistrées, sans intervention volontaire de l'usager (logs de connexion, pages consultées, trace des interactions, réponses logiques liées aux contenus, etc.)) *

Précisez, pour ces données, la nature de l'exploitation et la justification fonctionnelle associées. *

Un cadre juridique en évolution

Le GAR a à cœur d'intégrer la meilleure version possible des ressources des éditeurs

Exemple : le cas de l'Intelligence Artificielle

Les ressources ayant recours à l'IA peuvent être diffusées avec le GAR, après étude des critères d'acceptabilité par le ministère responsable de traitement :

- ✓ Résultat des algorithmes à destination des enseignants pour le choix des parcours des élèves,
- ✓ Description de la chaîne de sous-traitance et des données traitées par la ressource et par le moteur d'IA,
- ✓ Description de la pseudonymisation et anonymisation des données traitées.

Notice(s)

```
<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
<lom:lom xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance"
 xsi:schemaLocation="http://ltsc.ieee.org/xsd/LOM http://scolomfr.univ-valenciennes.fr/XSD/v5.0/lax/scolomfr.xsd"
 xmlns:lomfr="http://www.lom-fr.fr/xsd/LOMFR" xmlns:scolomfr="http://www.lom-fr.fr/xsd/SCOLOMFR"
 xmlns:lom="http://ltsc.ieee.org/xsd/LOM">

<!-- Fichier XML  exemple de notice pour le GAR  version ScoLOMFR V5.0-->

<!-- 22/11/2021 : auteur : [illegible] Puimatto gpuimatto@effiros.fr/ 19 mai 2020 -->

<!-- CONTROLE GAR N°1 - XML valide selon le schéma Scolomfr 4.0 lax -->
<!-- Il est impératif de valider la notice avec le schéma XSD ScoLOMFR 4.0 lax avant dépôt sur l'entrepôt-->
<!-- L'en-tête XML proposée valide par défaut sur une version en ligne des schémas ScoLOMFR v5.0 lax, hébergée par l'unive
<!-- Il est également possible de valider la notice sur une copie locale des schémas -->

<!-- 1 - Général -->
<lom:general uniqueElementName="general">

    <!-- 1.1 - Identifiant -->
    <!-- CONTROLE GAR N°2 - Présence d'un identifiant valide (type reconnu par le GAR -->
    <!-- l'usage des identifiants ark est très fortement conseillée -->
    <lom:identifier>
        <lom:catalog>ark</lom:catalog>
    <lom:entry>ark:/49591/AmanAll5.p</lom:entry>
    <!-- id fictif, conforme ark, pour l'autorité de nommage 49591 (Effios) . Il est vivement conseillé de ne pas utiliser
    <!-- pour les tests en PFPART, on utilise un suffixe .p (s'il s'agit d'utiliser la prod éditeur) ou .pp (s'il s'agit d
        </lom:identifier>

    <!-- 1.2 - Titre -->
    <!-- CONTROLE GAR N°3 - Présence d'un titre -->
    <lom:title>
        <lom:string>FRV Manuel allemand 5° (ressource autonome) p </lom:string>
        <!-- Il s'agit du titre éditorial (commercial) de l'ouvrage. Pour la PFPART, on ajoute une mention p ou pp en fin
    </lom:title>
    <lom:language>http://id.loc.gov/vocabulary/iso639-2/fre</lom:language>
    <lom:description>
        <!-- La description est un résumé documentaire, à caractère informatif. C'est le descriptif qui sera affiché aux r
        <!-- L'utilisation du CDATA permet de conserver la mise en forme-->
        <lom:string language="http://id.loc.gov/vocabulary/iso639-2/fre">
        <![CDATA[Cette notice décrit une ressource fictive, manuel Allemand classe de 5°.
            Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Pellentesque est erat, maximus vel risus vel, faucibu
agna vitae placerat pulvinar. Ut id sapien ultrices, sagittis enim non, convallis turpis. Aliquam luctus, risus efficitur
rtor vel eros. Nullam nec iaculis libero. Mauris vulputate eleifend nunc, non condimentum leo mattis aliquet. Vivamus pulv
            ]]>
        </lom:string>
    </lom:description>
```

- Formalisme ScoLOMFR / XML
- Obtention d'un ARK
- Déclaration entrepôt
- Déclaration des familles de ressources

Webservice Abonnements

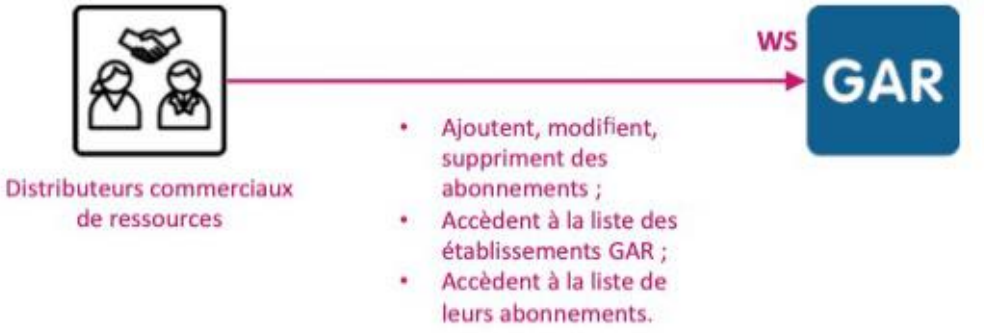

Dépôt des abonnements

Les distributeurs commerciaux de ressources peuvent gérer le GAR via le web service de gestion des abonnements :
- Ajout d'abonnement,
- Modification d'abonnement,
- Suppression d'abonnement.

Les distributeurs commerciaux de ressources sont informés directement dans la réponse de leurs appels lors des différentes actions.

Ils peuvent également lister l'ensemble des établissements connus du GAR

Schéma 3 – Principes du web service de gestion des abonnements

- Obtention d'un certificat
- Implémentation des services
- Formalisme (XML-RPC, règles de gestion, complexité)
- « Bonnes pratiques »

Voici un exemple de l'objet « abonnement » au format XML :

```
<?xml version="1.0" encoding="UTF-8" standalone="yes"?>
<abonnement xmlns="http://www.atosworldline.com/wsabonnement/v1.0/">
  <idAbonnement>reference abonnement DCR</idAbonnement>
    <!-- identifiant d'abonnement pour le DCR.-->
    <!--Il est recommandé de le faire précéder d'un préfixe désignant le DCR-->
  <commentaireAbonnement>commentaire</commentaireAbonnement>
    <!-- commentaire libre du DCR-->
  <idDistributeurCom>[codeSIREN_codeISNI]</idDistributeurCom>
    <!-- Id du DCR utilisée par le GAR-->
    <!--SIREN sur 9 caractères, séparateur "_", ISNI sur 16 caractères-->
    <!-- soit 26 caractères au total-->
    <!-- si INSI absent, coder 0000000000000000-->
  <idRessource>identifiant (ark)</idRessource>
    <!-- identifiant de la ressource (ark)-->
  <typeIdRessource>ark</typeIdRessource>
    <!-- type d'identifiant, généralement ark-->
  <libelleRessource>Titre</libelleRessource>
    <!-- titre de la ressource-->
  <debutValidite>2017-09-01T00:00:00</debutValidite>
    <!-- date de début, ISO 8601 AAAA-MM-DDTHH:MM:SS-->
  <finValidite>2018-08-16T00:00:00</finValidite>
    <!-- date de fin, ISO 8601 AAAA-MM-DDTHH:MM:SS-->
  <uaiEtab>0560048Y</uaiEtab>
  <uaiEtab>0350017D</uaiEtab>
    <!-- liste uai-->
  <categorieAffectation>non transferable</categorieAffectation>
  <typeAffectation>ETABL</typeAffectation>
    <!-- INDIV ou ETABL-->
  <nbLicenceGlobale>ILLIMITE</nbLicenceGlobale>
    <!-- soit licence globale, soit licence par type-->
    <!-- (enseignant, élève, documentaliste)-->
  <!--<nbLicenceEnseignant>10</nbLicenceEnseignant>-->
  <!--<nbLicenceEleve>100</nbLicenceEleve>-->
  <!--<nbLicenceProfDoc>2</nbLicenceProfDoc>-->
  <!--< nbLicenceAutrePersonnel >4</ nbLicenceAutrePersonnel >-->
  <!-- pour tous les nbLicence, un nombre ou ILLIMITE-->
  <publicCible>ENSEIGNANT</publicCible>
  <publicCible>ELEVE</publicCible>
  <publicCible>DOCUMENTALISTE</publicCible>
  <publicCible>AUTRE PERSONNEL</publicCible>
    <!-- publicCible ENSEIGNANT, ELEVE, DOCUMENTALISTE, AUTRE PERSONNEL de 1 à 4
valeurs-->
</abonnement>
```

Source : https://gar.education.fr/

Authentification Unique (SSO)

- ❖ Implémentation et paramétrage CAS ou SAML
- Traitement des attributs (DCPs)
- ❖ Récupération et traitement des attributs (dont lien professeur-élèves)
- Implémentation Logout
- Option : granularité
- Option : sortie du cadre de confiance

Accès à la ressource

Les élèves et enseignants cliquent sur le lien d'une ressource depuis leur ENT.

Le GAR reçoit la demande d'accès à la ressource, authentifie l'utilisateur et vérifie que l'utilisateur a bien les droits d'accès à la ressource et que l'abonnement à la ressource est toujours valide.

Le GAR redirige l'utilisateur vers la ressource.

La ressource appelle le GAR pour reconnaître l'utilisateur et récupère les attributs de l'utilisateur.

Une fois l'authentification validée, les utilisateurs accèdent directement à la ressource sans passer par le GAR.

Schéma 4 – Module d'accès aux ressources

Validation et déploiement

- Tests sur Plateforme partenaire
- Validation de bout en bout
- Passage en production
- Marque GAR

Merci

Pour en savoir + : https://gar.education.fr/

AFINEF